

VITESSE

REGLEMENT PARTICULIER 2021 LIGUE MINI OGP



MOTO-CLUB: LE MAILLON

E-MAIL: peveillard@orange.fr

TÉLÉPHONE: 0688941647

ORGANISATEUR TECHNIQUE: Pascal EVEILLARD

N° D'ÉPREUVE FFM: 403

DATE: 20/09/2026

LIEU: Chatillon sur indre

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	PLISSON Christian	Licence : 179370
Président du Jury ou Arbitre	CHOCAT Nathalie	Licence : 425194
Membre du Jury		Licence :
Membre du Jury		Licence :
Commissaire technique responsable	JULIEN Nicolas	Licence : 412416
Responsable du chronométrage	Lauvergeat Vanessa	Licence : 485212

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

CATÉGORIE	ÂGE	MACHINE	PUISSANCE MAX
☒ MINI OGP 115	De 7 à 11 ans	Jusqu'à 110cc embrayage semi-automatique / 2 soupapes Jusqu'à 115cc 4T à boîte de vitesse / 2 soupapes	12CV à la roue arrière
☒ MINI OGP 160	De 10 à 14 ans	Châssis type GP homologué/Moteur 160cc 4T monocylindre Zongshen 155cc, YX 160cc, Tokawa 160cc / 2 soupapes OVHALE GP 0-160 ou OVHALE GP 0-160 EVO	14CV à la roue arrière
☐ MINI OGP 190	De 12 à 16 ans	Châssis type GP homologué / Moteur 190cc Daytona (4 soupapes) type FSM et OVHALE GP2-190 monocylindre	23CV à la roue arrière

Les machines électriques sont admises sous réserve de respecter les règles de puissance dans la catégorie mentionnée.

☒ AUTRE(S) CATÉGORIE(S) :

Pit 125 Stock Prod	à partir de 14 ans	11,5 cv maximum à la roue AR - Roues 12" Pouces - Moteur 125cc 4T
Pit/Gp Cup	à partir de 14 ans	18 cv maximum à la roue AR - Roues 12" Pouces - 149 à 178cc 4T
V 15	à partir de 14 ans	15 cv maximum à la roue AR - Roues de 6,5 à 17" Pouces - 50cc 2T ou 125 à 180cc 4T
V 25	à partir de 14 ans	25 cv maximum à la roue AR - Roues de 10 à 17" Pouces - Max 125cc 2T ou 250cc 4T

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or/Argent/Bronze selon l'âge requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement obligatoire :
casque homologué aux normes FIM, combinaison en cuir 1 ou 2 pièces, gants en cuir, protection dorsale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise par écrit et en main propre au Directeur de course au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 150 € (300 € pour un moteur 4T), qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **DR LENEUF RICHARD**

Nombre de secouristes **4**

Hôpital le plus proche **CHATEAUROUX**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **30**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **CIRCUIT DE L'INDRE**

Adresse **CHAMP DU BREUIL**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1100**

Largeur minimum de la piste **7**

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **35**

En manche : **29**

Nombre d'OCP* **8**

*Officiels Commissaires de Piste



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **07/05/2026**

ASSOCIATION Club Le Mailloin
149 bis Boulevard de Chinon
37300 JOUÉ LES TOURS
Tél : 06 88 94 16 47
W372004926

VISA DE LA LIGUE

DATE: **11/05/2026**



Signature
numérique de
Christine CAILLY
Date :
2026.05.11
09:42:39 +02'00'

VISA DE LA FFM

DATE: **28/05/2026**
NUMÉRO: **26/0535**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org